

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT **COLLECTIF** (« Tout à l'égout »)

DEMANDE DE CONTROLE POUR CESSION IMMOBILIERE

Propriétaire :
IOM :
RENOM:
aison sociale :
N° de SIRET :
dresse actuelle :
code Postal :
éléphone:
dresse mail :
el contact pour rendez-vous (si différent du propriétaire) :
Adresse de la propriété en vente :
Code Postal :
N° de cadastre de la parcelle :
ate prévue de la vente (si connue) :
lotaire :
Contrôle à facturer à (si différent du propriétaire) :
Demande au service public d'assainissement de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe de bien vouloir réaliser un contrôle de conformité et de bon fonctionnement de mon installation. Le propriétaire, ou son mandataire, devra être présent sur place pour le contrôle.
le m'engage à indiquer au technicien tous les points d'eau à contrôler et à ce que tous les regards soient accessibles et lécouverts.
Le demandeur, ou son représentant s'engage à régler le coût du contrôle, soit pour un logement en 2022, 153 € TTC. (En cas de non-conformité, une contre-visite payante sera nécessaire).
Le règlement sera à effectuer à réception de la facture qui vous sera adressée ultérieurement
Fait à : (Signature obligatoire) :
Le: